



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2021-33

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques doté d'un statut d'établissement administratif rattaché à une université ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2021 portant nomination d'Hélène SURREL à la direction de l'IEP de Lyon ;

ARRÊTE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Anne Blanc-Boge, directrice du pôle Formation continue et insertion professionnelle à l'effet de signer au nom du directeur et dans la limite de ses attributions :

- Tout document relatif à la formation continue,
- Dans le cadre des missions relatives à l'insertion professionnelle : les conventions de stage de 1^{er} cycle.

Article 2 : Cet arrêté s'applique du 1^{er} juillet 2021 au 31 août 2021.

Article 3 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 1^{er} juillet 2021

La Directrice de l'IEP de Lyon

Hélène SURREL

1 exemplaire pour l'établissement

*1 exemplaire pour l'intéressée, remis le
Signature*